



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6^e séance du mardi 7 novembre 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2023/28 de la Municipalité, du 17 mai 2023;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'adopter la réponse à pétition « Pour un droit au sommeil de tou·te·s les habitant·e·s » du comité « Les oreilles cassées de Mon-Repos ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi sept novembre deux mille vingt trois.

Le président :



Le secrétaire :